

Intact Corporation financière annonce le coût estimatif des sinistres liés aux catastrophes et des sinistres importants non liés aux catastrophes au deuxième trimestre

TORONTO, le 8 juill. 2026 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui que le volume de sinistres liés aux catastrophes¹ et de sinistres importants non liés aux catastrophes² était élevé au deuxième trimestre. Le coût total de ces sinistres était supérieur de 247 millions de dollars aux prévisions de la société, avant impôt et déduction faite de la réassurance (1,08 \$ par action ordinaire diluée après impôt).

Sinistres liés aux catastrophes

Le total des sinistres liés aux catastrophes du deuxième trimestre ayant eu une incidence sur les activités était d'environ 416 millions de dollars avant impôt et déduction faite de la réassurance.

Le tableau ci-dessous répartit les sinistres liés aux catastrophes par secteur d'activité :

(en millions de dollars canadiens)	Total
Assurance automobile des particuliers	6
Assurance des biens des particuliers	252
Assurance des entreprises	37
Canada	295
RU&I	121
É.-U.	-
Coût total des sinistres liés aux catastrophes pour l'exercice en cours	416

- Au Canada, les sinistres liés aux catastrophes ont été imputables principalement à des événements météorologiques, notamment de fortes précipitations qui ont entraîné des inondations et des dommages causés par l'eau et le vent dans plusieurs régions.
- Au Royaume-Uni et à l'international (RU&I), les sinistres liés aux catastrophes ont été beaucoup plus importants que prévu et sont surtout attribuables à des incendies en assurance des entreprises.

Sinistres importants non liés aux catastrophes

Outre les sinistres liés aux catastrophes, nous tenons à fournir plus d'information sur le niveau exceptionnellement élevé de sinistres importants au deuxième trimestre.

Ces sinistres ont été supérieurs aux prévisions pour le trimestre et ont eu une incidence de 3 points, globalement, sur le ratio des sinistres sous-jacent pour l'exercice en cours³. Leur incidence par secteur d'activité est précisée ci-dessous :

- 3 points en assurance des biens des particuliers au Canada;
- 3 points en assurance des entreprises au Canada;
- 7 points au RU&I.

Parmi ces sinistres, nous avons noté un nombre plus élevé que d'habitude de réclamations liées à des incendies et d'autres sinistres d'assurance des biens dans différentes régions et différents segments de risque. Aucune tendance évidente n'a été détectée.

Charles Brindamour, chef de la direction d'Intact Corporation financière, a déclaré ceci :

« Nos équipes d'indemnisation et notre vaste réseau de fournisseurs se mobilisent rapidement pour aider les clients sur le terrain. Ensemble, ils veillent à ce que les clients bénéficient d'un service exceptionnel et repartent du bon pied le plus vite possible. »

En ce qui concerne l'industrie de l'assurance, ces sinistres viennent raffermir davantage les conditions du marché. »

¹ Pour obtenir des précisions sur nos prévisions et notre définition des sinistres liés aux catastrophes, consultez la section 8 de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ce document est publié sur notre site Web à l'adresse www.intactfc.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

² Les sinistres importants sont des sinistres individuels dont l'ampleur est significative, mais inférieure au seuil définissant un sinistre lié à une catastrophe. Les prévisions concernant les sinistres importants sont calculées sur une base moyenne historique sur 5 ans.

³ Pour obtenir des précisions sur le calcul du ratio des sinistres sous-jacent pour l'exercice en cours, consultez la section 32.2 de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ce document est publié sur notre site Web à l'adresse www.intactfc.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est un fournisseur d'assurance de dommages actif à l'échelle mondiale, guidé par des valeurs fondamentales et la conviction que l'assurance doit d'abord s'intéresser aux personnes, et non aux choses. Le succès d'Intact repose sur ses 32 000 employés partout dans le monde qui incarnent sa raison d'être : aider les gens, les entreprises et la société à aller de l'avant dans les bons moments et à être résilients dans les moments difficiles. Pour réaliser ses ambitions, Intact œuvre pour s'assurer que les clients sont ses porte-paroles, que ses employés sont engagés et qu'elle est l'une des sociétés les plus respectées.

Intact est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada et a su exporter ses forces en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe. Son réseau croissant de solutions d'assurance des entreprises et d'assurance spécialisée s'étend aujourd'hui à plus de 150 pays. Toujours à l'écoute du client, la société a élargi ses activités pour inclure la distribution d'assurance, la restauration après-sinistre et la prévention.

Intact consolide sa surperformance en tirant parti de ses avantages concurrentiels : sa position de chef de file mondial de l'utilisation des données et de l'IA en tarification et en sélection des risques; sa vaste expérience en gestion des sinistres et un réseau intégré de chaînes d'approvisionnement; et sa solide gestion du capital et des placements. Les primes directes souscrites opérationnelles annuelles d'Intact ont triplé au cours des 10 dernières années et totalisent aujourd'hui 25 milliards de dollars.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés figurant dans le présent communiqué de presse sont des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés comprennent, notamment, des estimés du coût des sinistres liés aux catastrophes, incluant sur la base du résultat par action ordinaire diluée. Les expressions telles que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « viser », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter » ou d'autres expressions ou mots semblables, ou leur forme négative, indiquent en général des énoncés prospectifs. À moins d'une mention contraire, les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse sont faits à la date de ce communiqué et sont sujets à changement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Dans le cas du coût estimatif des sinistres et des pertes, en raison de la nature préliminaire de l'information disponible pour la préparation d'estimations, les estimations futures et le coût réel et la catégorisation des pertes et sinistres liés aux événements décrits ci-dessus pourraient être sensiblement différents des estimations courantes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (sections 24 à 27), aux notes 8 et 10 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et dans la notice annuelle de la société datée du 10 février 2026, qui peuvent tous être consultés sur notre site Web au www.intactfc.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés de nature prospective soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés de nature prospective. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et doivent s'assurer que l'information précédente est considérée avec soins lors de l'examen des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

Pour plus d'informations: Relations avec les médias : Caroline Audet, Directrice, Relations avec les médias et affaires

publiques, 416 227-7905 / 514 985-7165, media@intact.net ; Relations avec les investisseurs : Geoff Kwan, Premier vice-président associé des finances et chef des relations avec les investisseurs, 1 866 440-8300, poste 20022, ir@intact.net

<https://salledepresse.intactfc.com/2026-07-08-Intact-Corporation-financiere-annonce-le-cout-estimatif-des-sinistres-lies-aux-catastrophes-et-des-sinistres-importants-non-lies-aux-catastrophes-au-deuxieme-trimestre>